

Des voix: Expliquez-vous.

M. Prud'homme: Monsieur l'Orateur, il y a au Canada un nombre considérable de gens qui seraient prêts à participer entièrement à la vie canadienne et qui en sont empêchés du fait qu'ils n'ont pas encore obtenu la citoyenneté canadienne.

Ce bill a donc pour objet de ramener de cinq ans à trois ans l'exigence minimum de résidence pour l'auteur d'une demande de certificat de citoyenneté.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI CONCERNANT L'EMBALLAGE DES DENRÉES PÉRISSEBLES

L'INDICATION DE LA DATE LIMITE DE VENTE

[Traduction]

M. Barry Mather (Surrey) demande à présenter le bill C-214, concernant l'emballage des denrées périssables.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Mather: Monsieur l'Orateur, le but de ce bill est d'exiger, dans les limites de la compétence fédérale, que les denrées emballées et périssables portent une étiquette facilement reconnaissable et aisément comprises par le consommateur, étiquette indiquant la date après laquelle la denrée ne doit plus être vendue.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA JUSTICE ET LES QUESTIONS JURIDIQUES

RENOI DU 3^e RAPPORT ANNUEL DU MINISTÈRE DU SOLICITEUR GÉNÉRAL AU COMITÉ PERMANENT

M. l'Orateur: On m'informe que l'avis de motion émanant du gouvernement, relatif à l'envoi du troisième rapport annuel du ministre du solliciteur général au comité permanent de la justice et des questions juridiques, a été omis par inadvertance dans la version anglaise du *Feuilleton*. Il figure dans la version française.

L'ordre du jour appelle: Avis de motions émanant du gouvernement

Le 16 décembre 1970—Le président du Conseil privé:

Que le rapport annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 1968, établi en application de la loi sur les pénitenciers, contenu dans le troisième rapport annuel du ministre du solliciteur général, déposé à la Chambre des communes le 3 novembre 1969, soit renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques; et

Que durant l'étude du rapport susmentionné, le comité soit autorisé à se déplacer d'un lieu à l'autre du Canada.

En conformité du paragraphe 2 de l'article 21 du Règlement, ledit avis de motion est reporté aux ordres du jour inscrits au nom du gouvernement et fera l'objet d'un ordre d'examen sous le régime desdits ordres à la prochaine séance de la Chambre.

[M. Prud'homme.]

QUESTIONS ORALES

LES SCIENCES

RAPPORT DU COMITÉ SÉNATORIAL—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE ET LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre au sujet de la politique scientifique. Vu que le comité sénatorial de la politique scientifique a critiqué le gouvernement à ce sujet et vu les critiques formulées aussi il y a quelque temps par l'OCDE, le gouvernement a-t-il l'intention de mettre au point une politique scientifique cohérente ou va-t-il attendre la publication d'un nouveau volume du rapport du comité du Sénat.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): L'un et l'autre, monsieur l'Orateur. Nous avons pris des mesures et il va de soi que nous pourrions agir en meilleure connaissance de cause lorsque nous aurons reçu le rapport définitif qui paraîtra, me dit-on, vers le milieu de l'an prochain.

L'hon. M. Stanfield: Étant donné que d'après le comité sénatorial, si nous n'avons pas de politique scientifique cohérente et efficace c'est à cause des pouvoirs excessifs du Conseil du Trésor, le gouvernement envisage-t-il d'intervenir en ce domaine. Sans vouloir offenser le président du Conseil du Trésor, compte tenu de ces critiques, j'aimerais savoir si le gouvernement a l'intention de transmettre cette responsabilité à un autre ministère?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, cette critique n'a rien de très original. Je me souviens avoir indiqué à la Chambre il y a environ trois ans que la raison pour laquelle nous avons demandé au président du Conseil du Trésor de se charger des sciences était due à ses qualifications exceptionnelles en ce domaine, tout en reconnaissant que certains inconvénients en découlaient.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: L'ennui, c'est qu'il a consacré trop de temps à l'Auditeur général.

Une voix: Cesse de sourire, Bud.

Le très hon. M. Trudeau: La Chambre se souviendra que, dans le discours du trône, nous avons indiqué notre intention de créer un ministère chargé des sciences et c'est ce que fait ressortir le rapport du comité sénatorial des sciences. Je rappelle aussi à la Chambre que nous avons dans notre bill sur l'organisation du gouvernement, étudié actuellement par les partis d'opposition, des dispositions nous permettant de nommer un ministre chargé des questions scientifiques.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, vu que le sénateur Lamontagne, président très compétent de ce comité et ancien membre du cabinet, a ainsi décrit la politique scientifique de notre pays: «Nous sommes les derniers là où nous devrions être les